

## **INTRODUCTION GÉNÉRALE**

La notion de microfinance recouvre une grande diversité de réalité ; aussi, aucune définition n'a permis jusqu'ici de donner une représentation de cette réalité complexe. En effet, à propos de ce secteur, trouve-t-on microfinance, secteur intermédiaire, système financier décentralisé, industrie de la microfinance, économie de la microfinance etc. À partir de ces termes, nous pouvons dégager les caractéristiques principales qui peuvent nous permettre de définir les contours de la microfinance.

La microfinance est l'offre de services financiers (crédit, épargne, assurance, etc.) à des personnes vulnérables, qui n'ont pas accès au secteur financier traditionnel. Elle vise à améliorer le revenu des bénéficiaires par l'auto-emploi. Elle regroupe toutes les pratiques d'épargne, de crédit, d'assurance etc formelles ayant trait à des petites sommes d'argent et visant à assurer un gain ou à éviter une perte en transformant la position financière des individus qui y ont recours. Elle se spécifie par l'importance de la proximité géographique, financière et sociale permettant de prendre des décisions adaptées au contexte socio-économique des populations ciblées et d'établir un lien privilégié de confiance. Compte tenu du faible montant de ces opérations de crédit, d'épargne et d'assurance, parle t-on de microcrédit, de micro-épargne et de micro-assurance.

Le microcrédit est un crédit d'un montant peu élevé sensiblement inférieur au crédit qu'une entreprise ou qu'un ménage peut solliciter auprès d'une banque. La Banque mondiale retient un plafond de 30 % du PNB par habitant (Banque mondiale,

2004), ce qui représente dans les pays membres de l'UEMOA par exemple environ 150 € soit 98 250 FCFA (BCEAO-BIT, 2001). Demandé pour divers motifs, le microcrédit est principalement octroyé pour développer une AGR (activité génératrice de revenu) qu'il s'agisse d'une ancienne ou d'une nouvelle<sup>1</sup>. Ces activités économiques peuvent être celles des PME (petites et moyennes entreprises), des PMI (petites et moyennes industries) où des TPE (très petites entreprises).

La micro-épargne est un petit montant d'épargne qui sert à rembourser le microcrédit ou à constituer une épargne de précaution. Sa périodicité est soit mensuelle, soit hebdomadaire ou journalière. Son montant varie en Afrique de l'Ouest en général et dans les pays membres de l'UEMOA en particulier entre 100 FCFA (0,15 €) et 200 000 FCFA (305 €) (BCEAO-BIT, 2001 ; Diakitè, 2007).

La micro-assurance est une assurance fournit aux particuliers par le biais de leur affiliation à un groupe. C'est un mécanisme de mise en commun à la fois des risques et des ressources de groupes entiers, afin de garantir une protection à tous les membres contre les conséquences financières de risques (de santé, d'incendie etc.) déterminés sur une base mutuelle. Dans le cadre d'un partage du risque, des obstacles à une nouvelle adhésion et partant, l'exclusion des futures prestations, constituent la pénalité appliquée à ceux qui ont exploité le groupe ou ceux qui en manifestent l'intention.

La microfinance s'inspire des pratiques financières traditionnelles en Inde et en Afrique de l'Ouest. Sa version actuelle résulte de l'inventivité du docteur Muhammad Yunus<sup>2</sup> dans les années 1970 au Bangladesh. La Grameen Bank, qui a résulté de cette innovation financière, repose sur un constat et un principe très simple : les pauvres des pauvres n'ont pas accès aux banques et donc au crédit, car ne possédant rien, ils ne peuvent pas offrir de garanties. Ils sont donc à la merci des usuriers et autres banquiers de rues. Ceux-ci leurs prêtent chaque

---

<sup>1</sup> Cependant certaines institutions de microfinance comme Vifinance Bénin se sont spécialisées dans le développement des anciennes activités génératrices de revenu.

<sup>2</sup> Le docteur Muhammad Yunus a reçu conjointement avec l'ONG Grameen Bank dont il est le fondateur le prix Nobel de la Paix de 2006 le vendredi 13 octobre 2006.

matin de quoi à assurer une activité économique minimale génératrice d'un faible revenu, dont une grande partie servira à rembourser le prêt du matin, et ce qui reste sert à acheter de quoi se nourrir et nourrir sa famille. C'est un cercle vicieux qui empêche de dégager le moindre surplus permettant des réinvestissements et qui génère en réalité, une forme d'endettement s'étendant sur plusieurs générations.

La solution du docteur Yunus consiste à prêter à ces pauvres, mais collectivement de façon solidaire. C'est dans la logique et le lien du groupe solidaire que réside la garantie qui manquait aux pauvres et qui les empêchait d'accéder aux prêts banques : le prêt est octroyé à un individu, à condition qu'il fasse parti d'un groupe de quatre (4) ou cinq (5) autres individus qui s'engagent à assister l'emprunteur dans sa gestion du prêt, mais surtout à le rembourser si l'emprunteur n'est pas en mesure de le faire lui-même. De plus, si le prêt n'est pas remboursé, aucun des membres du groupe ne pourra prétendre à un prêt pour lui-même. Cette technique du prêt à responsabilité conjointe incarne la volonté d'adaptation au contexte local afin de permettre l'accès aux services financiers de tous les pauvres. Depuis, la microfinance démontre un intérêt croissant pour les bailleurs de fonds, les États, les économistes et les financiers enquêtent d'une nouvelle conception des services financiers pour les pauvres. Partant de ce fait, on cherche à réfléchir sur la démarche de sa structuration qui facilite l'institutionnalisation de ses activités. À ce sujet, plusieurs concepts sont avancés : certains parlent de l'institutionnalisation, d'organisation, et d'autres de structuration (Diakité, 2007).

Grâce à son organisation, aux études d'impact, la microfinance prend de plus en plus d'ampleur dans les politiques de développement et de lutte contre la pauvreté. Ce fait se justifie par certains actes en faveur de la microfinance.

En effet, l'Organisation des nations unies (ONU) a décrété l'année 2005 « année de la microfinance » dans l'espoir d'accroître sa capacité de réduction de la pauvreté conformément aux huit objectifs du millénaire. Ce fait, associé au prix Nobel de la Paix de 2006 dédié au docteur Muhammad Yunus et l'ONG Grameen Bank dont-il est le fondateur est le signe d'un espoir et d'une confiance croissants de la communauté interna-

tionale à ce mode de financement du développement par biais de la lutte contre la pauvreté. Cet espoir de la communauté internationale en la microfinance est le reflet de plusieurs années de pratique.

Cependant dans les recherches d'alternatif au financement classique de développement<sup>3</sup>, la microfinance n'a pas vite occupé une place importante dans le programme des chercheurs. Ce n'est que durant ces trois dernières décennies, que la question de la microfinance a intéressé les économistes du développement. En effet, plusieurs théories économiques peuvent contribuer à élucider l'émergence, l'efficacité et la structuration de la microfinance du point de vue des parties prenantes (les institutions de microfinance, les bénéficiaires, les théoriciens, les praticiens, les bailleurs de fonds, les États, etc.).

Le principal objectif de cet essai est de dégager certains courants théoriques explicatifs de l'émergence et de la structuration de microfinance. La plupart de ces courants abordent la question du fondement de l'économie de la microfinance dans une perspective d'efficacité productive (Armendariz de Aghion et Morduch, 2005). En effet, l'efficacité productive exprime la capacité d'un système de production à satisfaire la demande à moindre coût. Ainsi l'efficacité productive en économie de la microfinance peut s'exprimer par la capacité de la microfinance à satisfaire les micro-entrepreneurs à moindre coût non seulement pour l'emprunteur mais aussi pour l'institution. Dans le cadre de cet essai qui constitue le premier tome de nos travaux sur les fondements théoriques de la microfinance, nous étudions ces fondements en les rapprochant à la notion d'efficacité productive. Cet essai sera composé de quatre chapitres dans lesquels nous examinons les bases de la microfinance fondées sur :

---

<sup>3</sup> Contrairement au financement du développement qui en général, a pour objectif d'améliorer l'offre de services financiers à l'ensemble de l'économie dans les pays en développement, la microfinance vise particulièrement à faciliter l'accès à ces services des catégories de la population à faible revenu.

– Chapitre I : les théories fondées sur l'asymétrie de l'information. On peut en effet, observer plusieurs distorsions (dont le rationnement de crédit) entre le prêteur et l'emprunteur. Celles-ci ont généralement pour cause l'asymétrie d'information et pour conséquence l'inefficacité de l'intermédiation financière. Face à ce problème, la microfinance propose quelques mécanismes dits « novateurs » en vue de préserver l'efficacité du financement de l'économie et du développement.

– Chapitre II : les fondements liés à la théorie de la répression financière qui propose une première approche de l'efficacité des IMF comparées aux institutions financières classiques. Elle explicite pour cela la notion de l'efficacité productive, la persistance du rationnement de crédit en microfinance et les préalables macroéconomiques : institutionnalisation impliquant réglementation et supervision.

– Chapitre III : les fondements liés à la théorie des coûts de transaction. La théorie des coûts de transaction enrichit l'analyse de l'efficacité productive et aborde des notions complémentaires telles que les économies d'échelle, les effets de synergie entre deux ou plusieurs institutions financières.

– Chapitre IV : les fondements liés à la théorie des droits de propriété qui aborde le problème de divergence d'intérêts entre les différentes parties prenantes en microfinance et qui définit une méthode de sa résolution.